

Filière

Relations Internationales

Questions / Réponses

« Comment intégrer la filière Relations internationales de l'INALCO ? Puis-je intégrer directement la L3 ? »

La filière Relations internationales de l'INALCO est accessible en L2, M1 et M2 uniquement. Les modalités de recrutement répondent à une **double exigence de prérequis** à la fois en **langue orientale** et en **sciences humaines et sociales**.

La **licence Relations internationales** s'adresse à des étudiants maîtrisant déjà une ou plusieurs langues enseignées à l'INALCO, disposant d'un bon niveau d'anglais (minimum B2) et ayant démontré leurs capacités analytiques et rédactionnelles.

L'admission directe en L3 est exceptionnelle, et reste à la libre appréciation du jury d'admission. L'étudiant devra démontrer qu'il a atteint le niveau de compétence en langue orientale équivalent au bloc « enseignements fondamentaux » de L2, mais aussi avoir validé des enseignements de SHS correspondant aux cours dispensés en L2 relations internationales.

L'admission en L2/L3 (cursus en un an) est également exceptionnelle et soumise à l'avis du jury. Elle ne peut être envisagée que dans le cas de la validation préalable d'une LLCER complète de l'Inalco, sans compensation, laissant ainsi libre les créneaux habituellement occupés par les cours de langue et civilisation des départements.

Pour une demande d'admission directe en L3 ou L2/L3, merci de candidater sur eCandidat en L2 et mentionnez votre projet dans la lettre de motivation.

Le **master Relations internationales** est accessible à des étudiants maîtrisant déjà une ou plusieurs langues enseignées à l'INALCO (niveau B2 minimum), disposant d'un bon niveau d'anglais (niveau C1) et possédant des connaissances attestées en droit public, économie, histoire, science politique et relations internationales.

Cf. brochures en libre accès sur la page de la filière :

Licence RI : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/rerelations-internationales/formations/licence-llcer>

Master RI : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/rerelations-internationales/formations/master-relations>

Il n'y a pas de quota par langue.

Le dossier doit contenir un CV, une lettre de motivation et l'ensemble des notes et diplômes obtenus à date. Il est également possible d'y joindre toute pièce susceptible d'apporter un éclairage supplémentaire sur le profil et les compétences du candidat (lettre de recommandation, certifications de langue, etc.).

« Je suis un candidat étranger : par quelle procédure dois-je passer ? »

Pour les candidatures au niveau Licence : information à venir.

Pour les admissions en master RI, tout dépend de votre pays de résidence. Vous trouverez les informations spécifiques sur cette page : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

« Quelles sont les dates de campagne d'admission ? »

La campagne d'admission aura lieu du 26 février 2024 au 24 mars 2024 pour le master RI et *dates à venir* pour la licence RI.

Les candidatures passeront par la plateforme eCandidat via un lien qui sera communiqué prochainement sur les pages ci-dessous.

Les candidatures en M1 passeront par la plateforme MonMaster via un lien qui sera communiqué prochainement sur les pages suivantes :

Admissions Inalco : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

« Quelles pièces justificatives faut-il fournir pour justifier de son niveau d'anglais et de langue orientale ? »

Pour l'accès à la licence, les candidats doivent avoir un niveau B2-C1 en anglais. Pour l'accès au master, un niveau C1 en anglais et B2 minimum dans la langue orientale d'accès est requis. Aucune pièce justificative n'est spécifiquement exigée, mais le jury doit être en mesure de se prononcer sur le niveau de l'étudiant. Il est donc conseillé de fournir, lorsque cela est possible, un certificat TOIEC/TOEFL pour l'anglais dans le cas où le cursus antérieur ne permettrait pas d'évaluer le niveau de langue, et un certificat de niveau B2 dans la langue orientale d'accès pour les candidats n'ayant pas effectué leur licence LLCER parcours Relations internationales à l'Inalco.

En cas de doute sur le niveau réel du candidat, des tests de langue orientale pourront être organisés, conditionnant son admission définitive.

Enfin, **il n'est pas possible de suivre deux langues orientales dans le cadre de la maquette de licence et master RI** : les étudiants étudiant plusieurs langues doivent donc en choisir une au moment de leur candidature puis, s'ils sont acceptés, lors de leur inscription administrative et pédagogique. Le suivi d'une deuxième langue représente un cursus parallèle et nécessite une inscription supplémentaire ainsi qu'une organisation personnelle.

Attention ! Pour les candidats désignant l'Arabe comme langue orientale, merci de préciser arabe littéral ou dialectes (par ex. égyptien, syro-libanais, etc.). Vous pouvez également vous référer à la page du département des études arabes pour consulter la liste des dialectes

enseignés.

« Je suis un.e étudiant.e étranger.e, dois-je justifier de mon niveau de français ? »

Si vous suivez actuellement ou avez suivi un cursus d'enseignement supérieur en français, vos relevés de notes suffiront comme justificatif de votre niveau de français.

Si vous êtes originaire d'un pays dont l'une des langues officielles est le français, il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de votre niveau en langue française.

« J'ai suivi des cours de langue à l'INALCO (diplôme d'initiation, cours intensifs, etc.). Cela suffit-il à justifier de mon niveau de langue orientale ? »

Seule une licence LLCER de 3 ans permet de justifier automatiquement de son niveau de langue orientale. Dans les autres cas, il vous sera éventuellement demandé de passer un test d'évaluation courant mai si vous êtes admissible.

« Puis-je accéder au master RI de l'INALCO avec une licence LEA ? »

Il n'est pas possible d'être admis en master RI immédiatement après une licence LEA.

Les candidats ayant pu, par le passé, être acceptés après une LEA avaient souvent validé une deuxième L3 ou une première année de master (par exemple, en science politique, droit public ou histoire des relations internationales), et disposaient par ailleurs d'une première expérience des métiers de l'international.

Certains candidats choisissent également de partir un an ou deux dans un pays correspondant à leur langue de spécialité et de suivre dans cette langue des cours de sciences sociales, pour revenir avec un dossier solide à la fois sur les plans linguistique et disciplinaire.

« Avez-vous des quotas d'admission par langue ? »

Non, nous n'avons pas de quotas par langue, que ce soit au niveau licence comme master. Ainsi, les langues représentées dans nos promotions changent chaque année (près d'une trentaine en licence et près d'une quinzaine en master).

C'est l'ensemble du dossier de candidature qui est pris en considération, même si bien sûr certaines langues sont plus souvent représentées que d'autres.

« J'ai des compétences en plusieurs langues orientales, laquelle choisir pour ma candidature ? »

Dans le cas où vous auriez des compétences en plusieurs langues orientales, vous devez d'abord privilégier la langue pour laquelle vous avez le niveau B2 minimum.

Si vous avez le niveau requis pour vos deux langues, merci d'indiquer celle pour laquelle vous souhaitez suivre des cours à l'Inalco lors de votre candidature.

Attention, une langue orientale ici se réfère aux langues enseignées à l'Inalco, merci de vous référer à la liste des langues disponibles sur le site internet de l'établissement. Ainsi, l'allemand ou l'espagnol par exemple ne peuvent pas y être étudiés, mais le russe ou le chinois oui.

« Je souhaite intégrer la filière RI. Est-il possible d'étudier plus d'une langue orientale durant la formation ? »

La formation en niveau licence comme master est organisée de manière à permettre l'apprentissage d'une seule langue orientale.

De plus, un cours d'anglais spécialisé autour des thèmes des RI est prévu chaque semestre de la L2 au M2.

Il n'est pas possible d'intégrer à l'emploi-du-temps un temps de formation suffisant pour deux langues en plus des cours de RI (par exemple une licence bi-langue). Nous demandons donc que vous sélectionniez une seule langue orientale de spécialisation.

Si vous souhaitez tout de même suivre des cours du niveau initiation à perfectionnement dans une seconde langue, merci de vous adresser au service de la formation continue pour des cours intensifs le samedi matin. Attention, pensez bien à estimer la charge de travail totale, conséquente, particulièrement au niveau master.

« Je souhaite candidater au niveau master. Une expérience de stage est-elle obligatoire ? »

Non, une expérience de stage n'est pas obligatoire pour la prise en compte de votre dossier de candidature lors de la sélection.

Mais si vous avez déjà effectué un stage ou avez une autre expérience professionnelle/de bénévolat, renseignez ces informations dans votre CV afin de nous permettre de mieux appréhender votre profil.

« Je pense avoir le bagage académique nécessaire pour intégrer la filière Relations Internationales directement en Master, voir en M2. Mais j'ai encore un niveau débutant en langue orientale. Est-il possible d'intégrer le master et améliorer mon niveau de langue durant la formation ? »

Non, il n'est pas possible d'intégrer le master avec un niveau inférieur à B2 en langue orientale. Ce master prépare spécifiquement des diplômés qui pourront utiliser leurs

compétences en langue orientale dans un contexte professionnel.

Les cours de langue du master sont prévus pour des étudiants des niveaux B2 à C2. Ils sont centrés autour de questions d'actualités et de RI pour lesquels un certain niveau de compréhension est prérequis, l'objectif de ces cours étant la pratique et le perfectionnement.

Si vous souhaitez intégrer le master dans ce cas, nous vous recommandons d'abord de candidater en licence LLCER parcours RI pour suivre une formation adaptée à votre niveau, ou tout autre formation en langue au préalable.

« Est-il possible de faire un double-cursus en licence RI ?
En master RI ? »

Il est fortement déconseillé de suivre un double cursus tout en étant en licence RI, en raison de la densité et de l'exigence des enseignements. Cette décision reste néanmoins à la libre appréciation des étudiants mais ne fera en aucun cas l'objet d'un aménagement particulier : les étudiants devront s'organiser de leur côté pour gérer les éventuels chevauchements de cours.

La maquette de la licence RI n'admet pas non plus de fusion avec une autre licence (licence bi-langue, LAS, etc.). Les étudiants souhaitant poursuivre une autre licence sont donc contraints de le faire en parallèle.

Le double-cursus est totalement exclu en master RI.

« Je suis actuellement en L2 Commerce International à l'Inalco.
Est-il possible de candidater directement en L3 RI ? »

Il n'est pas possible de passer vers le L3 RI depuis la filière Commerce International. Malgré des cours communs entre ces deux parcours, la L2 CI ne permet pas de se former aux prérequis attendus en L3 Relations Internationales.

« J'ai entendu dire que les institutions peuvent organiser des sessions d'évaluation en ligne pour le TOEIC. Allez-vous mettre en place cette évaluation pendant la campagne de candidature ? »

Non, nous ne prévoyons pas de test d'évaluation de langue anglaise standardisée pour les candidats extérieurs.

Nous acceptons tout justificatif qui reflète votre niveau de langue anglaise (certificats, expériences de stage en environnement anglophone, études supérieures en anglais, etc.).

« À l'INALCO, j'ai suivi le parcours transversal Enjeux Mondiaux. Mon profil me permet-il de candidater au Master RI ? »

Le parcours "Enjeux politiques mondiaux" apporte des connaissances importantes de Relations Internationales pour comprendre les enjeux transnationaux contemporains.

Toutefois, il n'est pas suffisant pour l'entrée en master RI. La candidature doit montrer une solide formation dans les disciplines enseignées au sein du Master (science politique, RI, économie, droit, anglais, histoire).

« Les mobilités sont-elles envisageables au sein de la filière RI ? »

La mobilité internationale est encouragée dans le cadre de la licence RI. Il est recommandé aux étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger d'étudier préalablement la correspondance entre les cours dispensés en licence et ceux offerts dans l'université d'accueil où ils envisagent d'effectuer leur mobilité. Un semestre spécifique est banalisé pour les mobilités en licence parcours RI, le premier semestre de la L3. Aucune mobilité annuelle ou durant d'autres semestres ne sera autorisée. Pour d'autres projets de mobilité, une demande de césure devra être faite.

La validation par équivalence(s) des cours suivis et crédités en échange ne sera permise qu'à la condition d'avoir préalablement soumis à la direction des études un projet de mobilité/contrat d'études (formulaire téléchargeable [ici](#)) précisant la correspondance entre les enseignements proposés dans l'université d'accueil et ceux de la filière.

Lorsqu'une telle correspondance est impossible, l'étudiant devra fournir un certain nombre de travaux complémentaires et bénéficiera d'un encadrement pédagogique pour valider son semestre en mobilité.

Nous parlons donc bien des mobilités semestrielles, ne sont pas concernées les mobilités et stages de langue se déroulant sur la période des vacances estivales.

Aucune mobilité n'est possible en master RI, l'assiduité aux cours étant obligatoire. Les cours se terminant fin mars, les étudiants peuvent toutefois envisager de partir à l'étranger dans le cadre de leur stage (d'avril à fin août pour les étudiants de M1 et jusqu'à fin décembre pour les étudiants de M2). **Deux nouveaux doubles-diplômes** avec les masters Relations internationales et Relations et institutions d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient de l'Université de Naples L'Orientale vont ouvrir en 2024-2025. Les étudiants sélectionnés suivront leur année de M1 à l'Inalco en 2024-2025 et auront la possibilité d'effectuer leur année de M2 en mobilité à L'université de Naples L'Orientale en 2025-2026.

« Est-il possible de réaliser une césure entre la L3 et le M1 ? »

Il est tout à fait possible faire une demande d'année de césure entre votre L3 et votre M1. Pour ce faire, il est conseillé d'en faire la demande en même temps que le dépôt de la candidature, afin que cela soit pris en compte dans les effectifs.

Nous conseillons cependant aux étudiants acceptés d'effectuer leur césure entre la L2 et la L3, ou entre le M1 et le M2.

La demande de césure nécessite d'avoir été acceptée dans le niveau supérieur : elle suspend l'inscription et permet de reprendre le cursus là où il a été laissé, sans avoir à repasser par une procédure d'admission.

L'ensemble des informations relatives à la demande de césure est disponible [ici](#).

« Je travaille d'ores et déjà pour financer mes études : puis-je être dispensé d'assiduité ? »

Si vous êtes étudiant salarié, vous pouvez déposer, en début d'année, auprès du secrétariat pédagogique de la filière, une demande de dispense d'assiduité accompagnée des justificatifs demandés (contrat de travail mentionnant vos horaires de travail ou certificat de scolarité + copie de l'emploi du temps de ce double cursus).

Attention ! Cette demande n'est possible qu'en niveau Licence.

NB : La densité de la formation, en volume horaire et travail personnel, rend extrêmement difficile la poursuite d'un double-cursus dans de bonnes conditions d'études.

« Quels sont les principaux débouchés de la licence et du master RI ? »

La formation repose sur une **double originalité** :

- associer l'étude pluridisciplinaire des **enjeux internationaux contemporains** à la **connaissance d'une aire politique et culturelle** et à la maîtrise d'une ou plusieurs **langues orientales** ;
- former des étudiants et jeunes professionnels aspirant à se spécialiser dans les domaines de la **diplomatie, de la sécurité-défense, de l'action humanitaire et de la recherche en relations internationales**. Il s'agit du seul cursus de ce type proposé par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Le master s'appuie pour cela sur un **vaste réseau d'enseignants praticiens et de diplômés évoluant dans les domaines de la diplomatie, de la défense, de l'action humanitaire, de l'information et du renseignement, de la culture et de la communication, dans les secteurs publics et privés** : organisations internationales, administrations gouvernementales, ONG, think tanks, organes de presse, entreprises commerciales et industrielles.

Les principaux débouchés professionnels sont les métiers de la diplomatie, de la défense, de l'information et du renseignement, de la coopération internationale, de l'action humanitaire ou encore du journalisme.

« La licence et le master RI peuvent-ils être réalisés à distance ? »

La formation en relations internationales de l'INALCO est une formation conçue exclusivement en présentiel.

Les dispositions exceptionnelles mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire n'ont pas vocation à être pérennisées.

« Le stage en licence et en master est-il obligatoire ? Peut-il être effectué à l'étranger ? »

Les stages sont obligatoires pour valider l'année de L3, M1 et M2 de la filière Relations internationales. Il doit être au minimum d'un mois en L3 (140h) – et peut être effectué, indépendamment, en L2 ou en L3 -, de 3 mois en M1 et de 3 mois en M2. Il ne peut être réalisé pendant les périodes de cours et doit obligatoirement donc avoir lieu pendant l'été en licence et à partir d'avril en master.

Ces stages obligatoires permettent aux étudiants d'appliquer les connaissances et compétences acquises durant leur formation et de commencer à s'intégrer sur le marché du travail.

Ils peuvent être effectués **en France ou à l'étranger**. Pour l'étranger, une aide au voyage Inalco ou Ile-de-France peut permettre à l'étudiant de couvrir une partie de ses frais.

Une **aide méthodologique à la recherche de stages et emplois** ainsi qu'à la rédaction de rapports est prévue en cours d'année universitaire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page de la filière relative aux stages :
<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/relations-internationales/informations-departement/stages>

« Je n'ai pas fait ma licence à l'Inalco, ai-je toujours mes chances d'intégrer le master Relations Internationales ? »

Oui, vous avez toutes les chances d'intégrer notre master. Nous sélectionnons chaque année des candidats aux profils, formations et langue de spécialisation variées. Toutes les candidatures sont évaluées sur dossier selon les mêmes critères.

Pour toute information complémentaire,
merci de contacter le secrétariat pédagogique de la filière RI :

secretariat.ri@inalco.fr

ou la direction des études de la filière RI :

jenna.martin@inalco.fr